



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2025

Référence
2025-74

Objet de la délibération
Travaux : Ecole lot n°7 - avenant n°1

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	10

Date de la convocation
01/12/2025

Date d'affichage
03/12/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Marnes
Le : 23/12/2025

Et

Publication ou notification du :
23/12/2025

L'an 2025 et le 11 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Associative Camille Montchâtre sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : BARBIER Gwenaëlle, BRETON Patricia, MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne, MM : CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FAYOLLE Stéphane à M. DEMANGELLE Laurent

Excusé(s) : Mme GRIGNÉ Valérie, M. BLOT Mickaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme BRETON Patricia

Objet : Travaux : Ecole lot n°7 - avenant n°1

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur le choix du menuisier concernant le matériel des portes en bois des sanitaires de l'école. Le préau étant humide, il propose de mettre des portes en tôle acier galvanisé d'un montant de 1 158,65 € HT soit 1 390.38 € TTC.

Monsieur Le Maire présente le devis correspondant.

Il est donc nécessaire de valider l'avenant au marché initial pour le lot suivant :

- lot n°7 Entreprise ART DU BOIS 72

- avenant n°1 en plus value : **1 158.65 € HT** nouveau marché réévalué **16 647,37 € HT.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents de :

- AUTORISER Monsieur Le Maire à signer l'avenant au marché des sanitaires de l'école.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 23/12/2025

Le Maire

Pascal BOURGOIN

